

N°2023-25

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq mai, le Conseil municipal s'est réuni en Mairie-centre à dix-neuf heures trente, sous la présidence de Monsieur Luc MONNET, Maire, en suite de convocation en date du dix-sept mai deux mil vingt-trois dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Présents :

Luc MONNET, Joëlle DUPRIEZ, Christian LEMAIRE, Fabien DELPORTE, Angélique DEKOKER Stéphane MICHEL, Amandine GOUDARD, Alain DELECLUSE, Olivia SALLÉ, Cyprien DUBUS, Jean MOULLIÈRE, Hélène FOURDRIGNIER, Pierre DEHOVE, Marie-Astrid DELANNOY, Patrice PUCHOIS, Sandrine BROCARD, Dominique SKRZYPCZAK, Katia TYTGAT, Arthur WAGNON, Manuella DELESALLE, Michel MAILLARD, Véronique ROTTELEUR, Daniela MORONVAL, Emmanuel CHARETTE, Philippe KUPPENS.

Absents ayant donné procuration :

Annie BAGGIO donne procuration à Daniela MORONVAL

Yannick LIEVIN donne procuration à Philippe KUPPENS

Marie-Françoise TAHON donne procuration à Joëlle DUPRIEZ

Catherine MORTREUX donne procuration à Sandrine BROCARD

Absents : 0

Secrétaire : Jean MOULLIÈRE

OBJET : Rapport annuel des marchés conclus en 2022

En vertu de l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il a signé les marchés suivants :

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Fourniture et livraison de repas en liaison froide	NEANT	DUPONT RESTAURATION 62 820 LIBERCOURT	190 400 €	19/07/2022

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Exploitation de chauffage production eau chaude sanitaire et traitement d'eau des bâtiments	NEANT	TPF UTILITIES 59 273 FRETIN	47 363,29 €	21/06/2022

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Travaux de restauration du clos et couvert de l'église Saint Martin	1 : Échafaudage	REALISATIONS TUBULAIRES 62 218 LOISON SOUS LENS	354 006,10 €	24/01/2022
	2 : Maçonnerie-pierre de taille	CHEVALIER NORD 62 500 SAINT MARTIN LEZ TATINGHEM	120 920,22 €	
	3 : Charpente traitement	BATTAIS CHARPENTE 59 320 HAUBOURDIN	606 618,62 €	
	4 : Couverture	LEROY SARL 59 160 LOMME	585 233,77 €	
	5 : Vitraux	BROUARD AT 59 790 RONCHIN	24 935,46 €	
	6 : Plâtrerie	STAFF COURTENAY 59 710 PONT A MARCQ	751 680,00 €	

Marchés en groupement de commande avec la CCPC :

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Assurances statutaires des agents CNRACL et IRCANTEC	NEANT	CIGAC 75 000 PARIS	107 434,63 €	19/12/2022

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Assurances de responsabilité civile, d'automobiles, de dommages aux biens, de protection juridique et de protection fonctionnelle	1 : Dommages aux biens	SMACL 79 031 NIORT	23 697,39 €	19/12/2022
	2 : Responsabilité civile	SMACL 79 031 NIORT	2 381,47 €	
	3 : Automobiles	GROUPAMA 54 686 REIMS	664,17 €	
	4 : Protection juridique	SMACL 79 031 NIORT	438,05 €	
	5 : Protection fonctionnelle	SMACL 79 031 NIORT	217,50 €	

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Réfection abords de chaussée	NEANT	SAS EJM 59019 LILLE	53 146 €	09/06/2022

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Réfection de chaussée	NEANT	EIFFAGE ROUTE NORD 59 273 FRETIN	200 000 €	09/06/2022

Objet du marché	Lots	Attributaire	Montant annuel HT	Date de signature
Fourniture et Maintenance des moyens d'impression	NEANT	KONICA MINOLTA 78 424 CARRIERES SUR SEINE	14 000 €	23/05/2022

Le Conseil municipal prend acte de l'information qui lui est transmise.

La présente délibération, qui sera transmise au représentant de l'État, peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille ou d'un recours gracieux auprès de la Commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise sur le recours gracieux, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au Tribunal Administratif dans un délai de deux mois.

Pour extrait conforme,
Fait à Templeuve-en-Pévèle,
Les jour, mois et an susdits,

Le Maire,
Luc MONNET



